

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

CHARENTE

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la Commune de COMBIERS

Séance du 16/03/2012

Date de la convocation
09/03/2012

Date d'affichage
09/03/2012

Nombres de Conseillers

En exercice :

Présents :

Votants :

Absents :

Exclus :

N°: 01-16/03/2012

Vote A l'unanimité

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

L' an 2012, le **16 Mars** à 14 heures , le Conseil Municipal de cette Commune , régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, salle de réunion sous la présidence de M. Raymond BORDERON, Maire

Présents : M. BORDERON Raymond, Maire, Mmes : BERGER Yvette, GROUSSIN-DESNOUAILLES Jeanine, Mme DOUGLAS Katherine, MM : ALLARY Francis, BONHOMME Rolland, BOURREAU Bernard, FERRET Alain, JOSEPH Alain, JOSEPH Gilbert

Absent excusée : Mme TRALBOUX Brigitte ayant donnée procuration à M. BONHOMME Rolland

M. Alain FERRET a été élu(e) secrétaire

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DRESSE PAR M. Jean-François VIAUX, RECEVEUR.

Le Conseil Municipal après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2011.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Le Conseil Municipal statue
- sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011,
- sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et annexes
- sur la comptabilité des valeurs inactives et déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2011 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le : 11/04/2012

et publication ou notification du :
12/04/2012

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

En mairie, le 21/03/2012

Le Maire,
R. BORDERON

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

CHARENTE

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la Commune de COMBIERS

Séance du **16/03/2012**

Date de la convocation 09/03/2012
Date d'affichage 09/03/2012
Nombres de Conseillers
En exercice : <input type="text" value="11"/>
Présents : <input type="text" value="10"/>
Votants : <input type="text" value="11"/>
Absents : <input type="text"/>
Exclus : <input type="text"/>

L' an 2012, le **16 Mars** à 14 heures , le Conseil Municipal de cette Commune , régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, salle de réunion sous la présidence de M. Raymond BORDERON, Maire

Présents : M. BORDERON Raymond, Maire, Mmes : BERGER Yvette, GROUSSIN-DESNOUAILLES Jeanine, Mme DOUGLAS Katherine, MM : ALLARY Francis, BONHOMME Rolland, BOURREAU Bernard, FERRET Alain, JOSEPH Alain, JOSEPH Gilbert

Absent excusée : Mme TRALBOUX Brigitte ayant donnée procuration à M. BONHOMME Rolland

M. Alain FERRET a été élu(e) secrétaire

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2011.

Le Conseil Municipal après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2011, le 16/03/2012, ce jour statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2011.

Constatant que le compte administratif présente :

X(1) un excédent de fonctionnement de trente six mille quatre cent trente trois euro quatre centimes

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

POUR MEMOIRE	
Résultat de fonctionnement N-1.....	42 642.67
A) RESULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 14 96.36
B) RESULTAT ANTERIEURS REPORTEES	
Ligne 002 du compte administratif N-1, précédé du signe + (excédent)	+ 21 836.68
Ou - (déficit).....	
C) RESULTAT A AFFECTER =A + B (hors restes à réaliser)	+ 36 433.04
D) SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT N-1 (précédé de + ou -)	
D001 (besoin de financement).....	- 17 070.72
R001 (excédent de financement).....	
E) SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT N-1 (2)	
Besoin de financement.....	

Excédent de financement (3).....	
F) BESOIN DE FINANCEMENT = D+ E.....	17 070.72
DECISION D'AFFECTION	
(pour le montant du résultat à affecter en c) (ci-dessus) :	
1- AFFECTATION EN RESERVES R 1068 en investissement	20 000.00
G) = au minimum, couverture du besoin de financement F	
2 – H) REPORT DE FONCTIONNEMENT R 002 (4)	16 433.04

(1) un déficit de fonctionnement de

Reporte le déficit sur la ligne 002 en dépenses de fonctionnement.

N°: 02-16/03/2012

Vote A l'unanimité

Pour : 11
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire
 après dépôt en Préfecture
 et publication ou notification :
 12/04/2012

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
 En mairie, le 21/03/2012

Le Maire,
 R. BORDERON

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

CHARENTE

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la Commune de COMBIERS

Séance du **16/03/2012**

Date de la convocation 09/03/2012	
Date d'affichage 09/03/2012	
Nombres de Conseillers	
En exercice :	<input type="text" value="11"/>
Présents :	<input type="text" value="10"/>
Votants :	<input type="text" value="11"/>
Absents :	<input type="text"/>
Exclus	<input type="text"/>

L' an 2012, le **16 Mars** à 14 heures , le Conseil Municipal de cette Commune , régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, salle de réunion sous la présidence de M. Raymond BORDERON, Maire

Présents : M. BORDERON Raymond, Maire, Mmes : BERGER Yvette, GROUSSIN-DESNOUAILLES Jeanine, Mme DOUGLAS Katherine, MM : ALLARY Francis, BONHOMME Rolland, BOURREAU Bernard, FERRET Alain, JOSEPH Alain, JOSEPH Gilbert

Absent excusée : Mme TRALBOUX Brigitte ayant donnée procuration à M. BONHOMME Rolland

M. Alain FERRET a été élu(e) secrétaire

OBJET : VOTE DES 3 TAXES

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2012, décide de voter les 3 taxes suivantes:

<u>LIBEES</u>	<u>BASES NOTIFIEES</u>	<u>TAUX VOTES</u>
Taxe Habitation	139 200	7.12 %
Taxe Foncières/bâties	99 200	16.90 %
Taxe Foncières/non bâties	18 400	35.69 %

La part à reverser à la Communauté de Communes s'élève à la somme de 8 680 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte :

- les taux énoncés ci-dessus,
- De reverser la somme de 8 680 € à la Communauté de Communes d'Horte et Lavalette,

N°: 03-16/03/2012

Vote A l'unanimité

Pour :	11
Contre :	0
Abstentions :	0

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
et publication ou notification du :
12/04/2012

dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

En mairie, le 21/03/2012

Le Maire,
R. BORDERON

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

CHARENTE

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la Commune de COMBIERS

Séance du **16/03/2012**

Date de la convocation
09/03/2012

Date d'affichage
09/03/2012

Nombres de Conseillers

En exercice :

Présents :

Votants :

Absents :

Exclus :

L' an 2012, le **16 Mars** à 14 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle de réunion sous la présidence de M. Raymond BORDERON, Maire

Présents : M. BORDERON Raymond, Maire, Mmes : BERGER Yvette, GROUSSIN-DESNOUAILLES Jeanine, Mme DOUGLAS Katherine, MM : ALLARY Francis, BONHOMME Rolland, BOURREAU Bernard, FERRET Alain, JOSEPH Alain, JOSEPH Gilbert

Absent excusée : Mme TRALBOUX Brigitte ayant donnée procuration à M. BONHOMME Rolland

M. Alain FERRET a été élu(e) secrétaire

**OBJET : DELEGATION DE SIGNATURE EN
MATIERE DE MARCHES PUBLICS**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le nouveau code des marchés publics n'indique plus de seuil pour application de ses directives ; quel que soit son montant et qu'un achat public est un marché.

De ce fait, il apparaît indispensable de faire prendre une délibération au conseil municipal afin de donner délégation de signature à Monsieur le Maire pour pouvoir exécuter les marchés hors formalités, conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne délégation de signature à Monsieur le Maire pour l'exécution des marchés hors formalités, conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales jusqu'à une hauteur de 2 500 €.

N°: 04-16/03/2012

Vote A l'unanimité

Pour : 11
Contre : 0
Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le : 11/04/2012

et publication ou notification du :
12/04/2012

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que
dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

En mairie, le 21/03/2012

Le Maire,
R. BORDERON

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

CHARENTE

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la Commune de COMBIERS

Séance du **16/03/2012**

Date de la convocation
09/03/2012

Date d'affichage
09/03/2012

Nombres de Conseillers

En exercice :

Présents :

Votants :

Absents :

Exclus :

N°: 05-16/03/2012

Vote A l'unanimité

Pour : 11
Contre : 0
Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le : 11/04/2012

et publication ou notification du :
12/04/2012

L' an 2012, le **16 Mars** à 14 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle de réunion sous la présidence de M. Raymond BORDERON, Maire

Présents : M. BORDERON Raymond, Maire, Mmes : BERGER Yvette, GROUSSIN-DESNOUAILLES Jeanine, Mme DOUGLAS Katherine, MM : ALLARY Francis, BONHOMME Rolland, BOURREAU Bernard, FERRET Alain, JOSEPH Alain, JOSEPH Gilbert

Absent excusée : Mme TRALBOUX Brigitte ayant donnée procuration à M. BONHOMME Rolland

M. Alain FERRET a été élu(e) secrétaire

OBJET : OUVERTURE DE LIGNE DE TRESORERIE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune peut avoir des factures importantes à payer suite à des travaux subventionnés mais que notre trésorerie ne sera pas suffisante pour honorer ces factures en temps et en heure, dans l'attente de percevoir les subventions.

Monsieur le Maire propose d'ouvrir une ligne de trésorerie.

Où son exposé, et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à ouvrir une ligne de trésorerie, suivant les besoins de la commune, pour un montant maximum de 50 000.00 € et de signer tous les documents relatifs à ce projet.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En maIrie, le 21/03/2012

Le Maire,
R. BORDERON

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

CHARENTE

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la Commune de COMBIERS

Séance du **16/03/2012**

Date de la convocation
09/03/2012

Date d'affichage
09/03/2012

Nombres de Conseillers

En exercice :

Présents :

Votants :

Absents :

Exclus :

L' an 2012, le **16 Mars** à 14 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle de réunion sous la présidence de M. Raymond BORDERON, Maire

Présents : M. BORDERON Raymond, Maire, Mmes : BERGER Yvette, GROUSSIN-DESNOUAILLES Jeanine, Mme DOUGLAS Katherine, MM : ALLARY Francis, BONHOMME Rolland, BOURREAU Bernard, FERRET Alain, JOSEPH Alain, JOSEPH Gilbert

Absent excusée : Mme TRALBOUX Brigitte ayant donnée procuration à M. BONHOMME Rolland

M. Alain FERRET a été élu(e) secrétaire

OBJET :

**MODIFICATION DES
STATUTS DU SYNDICAT
MIXTE DE LA
FOURRIERE**

**OBJET : MODIFICATION DES STATUTS DU
SYNDICAT MIXTE DE LA FOURRIERE**

Monsieur Le Maire donne lecture de la modification des statuts du syndicat Mixte de la Fourrière concernant le rattachement des communes de Saint-Sornin et Mornac ainsi que la Communauté de Communes des 4B-Sud Charente.

N°: 06-16/03/2012

Vote A l'unanimité

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Oùï son exposé et après avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité les modifications des statuts du Syndicat Mixte de la Fourrière décrites ci-dessus.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le : 11/04/2012

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que
dessus.

Au registre sont les signatures.

et publication ou notification du :
12/04/2012

Pour copie conforme :
En mairie, le 21/03/2012

Le Maire,
R. BORDERON

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

CHARENTE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de COMBIERS

Séance du **16/03/2012**

Date de la convocation
09/03/2012

Date d'affichage
09/03/2012

Nombres de Conseillers

En exercice :

Présents :

Votants :

Absents :

Exclus :

N°: 07-16/03/2012

Vote A l'unanimité

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le : 11/04/2012

et publication ou notification du :
12/04/2012

L' an 2012, le **16 Mars** à 14 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle de réunion sous la présidence de M. Raymond BORDERON, Maire

Présents : M. BORDERON Raymond, Maire, Mmes : BERGER Yvette, GROUSSIN-DESNOUAILLES Jeanine, Mme DOUGLAS Katherine, MM : ALLARY Francis, BONHOMME Rolland, BOURREAU Bernard, FERRET Alain, JOSEPH Alain, JOSEPH Gilbert

Absent excusée : Mme TRALBOUX Brigitte ayant donné procuration à M. BONHOMME Rolland

M. Alain FERRET a été élu(e) secrétaire

OBJET : COMMISSION APPEL D'OFFRE - DESIGNATION DES DELEGUES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une commission d'appel d'offre doit être créée.

Désignation de 3 délégués Titulaire :

- Mme GROUSSIN Jeanine
- M. JOSEPH Alain
- M. ALLARY Francis

Désignation de 3 délégués suppléants :

- M. JOSEPH Gilbert
- Mme BERGER Yvette
- M. FERRE Alain

Monsieur BORDERON Raymond, Maire de Combiers, étant désigné d'office comme délégué Titulaire.

Où son exposé, et après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal accepte la composition de la commission d'appel d'offres désignée ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 21/03/2012

Le Maire,
R. BORDERON

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

CHARENTE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de COMBIERS

Séance du **16/03/2012**

Date de la convocation
09/03/2012

Date d'affichage
09/03/2012

Nombres de Conseillers

En exercice :

Présents :

Votants :

Absents :

Exclus :

N°: 08-16/03/2012

Vote A l'unanimité

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le : 11/04/2012

et publication ou notification du :
12/04/2012

L' an 2012, le **16 Mars** à 14 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle de réunion sous la présidence de M. Raymond BORDERON, Maire

Présents : M. BORDERON Raymond, Maire, Mmes : BERGER Yvette, GROUSSIN-DESNOUILLES Jeanine, Mme DOUGLAS Katherine, MM : ALLARY Francis, BONHOMME Rolland, BOURREAU Bernard, FERRET Alain, JOSEPH Alain, JOSEPH Gilbert

Absent excusée : Mme TRALBOUX Brigitte ayant donné procuration à M. BONHOMME Rolland

M. Alain FERRET a été élu(e) secrétaire

OBJET : PROJET D'OUVERTURE D'UNE CARRIERE DE GRES FERRUGINEUX SUR LA COMMUNE DE ROUGNAC

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'un projet d'ouverture d'une carrière de grès ferrugineux sur la commune de Rougnac est en cours.

Une enquête publique a été ouverte du lundi 16 février 2012 au 20 mars 2012 à la Mairie de Rougnac.

Un dossier de demande d'autorisation avec étude d'impact a été établi.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, et après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le projet d'ouverture d'une carrière de grès ferrugineux sur la commune de Rougnac.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 21/03/2012

Le Maire,
R. BORDERON

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

CHARENTE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de COMBIERS

Séance du 16/03/2012

Date de la convocation
09/03/2012

Date d'affichage
09/03/2012

Nombres de Conseillers

En exercice :

Présents :

Votants :

Absents :

Exclus :

N°: 09-16/03/2012

Vote A l'unanimité

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le : 11/04/2012

et publication ou notification du :
12/04/2012

L' an 2012, le **16 Mars** à 14 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle de réunion sous la présidence de M. Raymond BORDERON, Maire

Présents : M. BORDERON Raymond, Maire, Mmes : BERGER Yvette, GROUSSIN-DESNOUAILLES Jeanine, Mme DOUGLAS Katherine, MM : ALLARY Francis, BONHOMME Rolland, BOURREAU Bernard, FERRET Alain, JOSEPH Alain, JOSEPH Gilbert

Absent excusée : Mme TRALBOUX Brigitte ayant donné procuration à M. BONHOMME Rolland

M. Alain FERRET a été élu(e) secrétaire

OBJET : PROJET EXTENSION DU PERIMETRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES D'HORTE ET LAVALETTE

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il est proposé par Madame la Préfète de la Charente par arrêté N°2012060-0004 l'extension du périmètre de la Commuanuté de Communes d'Horte et Lavalette avec l'intégration de la commune de Chadurie.

La Commune de Combiers doit se prononcer sur ce projet.

Cette proposition correspond aux attentes des élus de Combiers.

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal de Combiers, à l'unanimité, approuve l'intégration de la commune de Chadurie à la Communauté de Communes d'Horte et Lavalette.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 21/03/2012

Le Maire,
R. BORDERON